

Fiche de procédure

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive	Procédure terminée
Sécurité maritime: niveau minimal de formation des gens de mer Modification Directive 2008/106/EC 2007/0219(COD) Sujet 3.20.03.01 Sécurité maritime 3.20.10 Entreprises et personnel de transport 3.20.15.06 Coopération et accords de transport maritime ou fluvial 4.15.06 Qualifications professionnelles, reconnaissance des qualifications 4.40.15 Enseignement et formation professionnelle	

Informations techniques	
Référence de procédure	2011/0239(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Directive
	Modification Directive 2008/106/EC 2007/0219(COD)
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 100-p2
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 159
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen Comité européen des régions
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	TRAN/7/06835